



Communiqué de presse
Mai 2020

OPÉRATION DE SOLIDARITÉ DANS LA FILIÈRE AMIANTE

DÉCONFINEMENT : COMMENT RÉALISER UNE MISSION DE REPÉRAGE AMIANTE EN TOUTE SÉCURITÉ ?

EX'IM OFFRE GRATUITEMENT À TOUS LES DIAGNOSTIQUEURS L'ACCÈS À SON LOGICIEL MÉTIER « LEA » 1^{ère} SOLUTION DE REPÉRAGE AMIANTE 100% DIGITALE

Le déconfinement sonne la reprise totale des diagnostics immobiliers mais aussi des missions de repérage « amiante » sur site avant démolition et rénovation.

Pour accompagner tous les professionnels, EX'IM met à leur disposition sa solution LEA 100% digitale de repérage amiante pensée par des diagnostiqueurs pour des diagnostiqueurs qui permet de réaliser des rapports de repérages amiante avant travaux et démolition.

Etant entièrement dématérialisée, l'application LEA permet de respecter les procédures de reprise tout en protégeant l'ensemble des collaborateurs. Chacun d'eux peut, en effet, accéder au dossier via internet, sans avoir à retourner au bureau.

Toutes les infos : www.leaddiag.fr

POURQUOI OFFRIR LEA

Suite à l'épidémie du COVID-19 la reprise d'activité de la filière diagnostic doit se faire avec le moins de contact possible. **LEA est la seule solution de repérage amiante qui permet de visualiser le rapport du technicien sans contact et sans retour au bureau.**

Cette solution IT, fruit d'une co-construction entre le siège d'EX'IM et des diagnostiqueurs certifiés, permet d'appliquer automatiquement la norme NF X46-020 sur le repérage des produits et matériaux contenant de l'amiante.

Ce logiciel unique parfaitement adaptée à la filière du repérage amiante est mis à la disposition de tous les diagnostiqueurs de France par EX'IM, afin que tous puissent reprendre leur activité de manière sécurisée.

Pourquoi intégrer LEA dans le protocole de reprise d'activité ?

- 1 - LEA a été créé pour toutes les parties prenantes d'un dossier de repérage amiante : assistantes, techniciens, responsables technique, dirigeants, ...
- 2 - LEA est accessible partout : à la maison (télétravail), au bureau, sur le terrain, sur tablette ou ordinateur
- 3 - LEA facilite la communication : les rôles sont identifiés pour chaque membre de l'équipe et permet d'avoir un état des lieux de la mission au jour le jour.

Caractéristiques de LEA

- **Rapports conformes à la norme NF X46-020** (versions 2008 et 2017)
- **Gain de temps** : le travail d'équipe est facilité
- **Outil métier 100% adapté et digitalisé**
- **Agile** : disponible hors connexion : **connectez-vous où que vous soyez**
- **Testé en situation réelle**
- **Traçabilité garantie**
- S'adapte aux petits comme aux grands chantiers
- **Réactivité** entre terrain et administratif
- **Renforce la sécurité** de l'opérateur en intervention
- **Respecte les modes opératoires : LEA permet un encadrement rigoureux des repérages amiante sur le terrain**
- **En accord avec la RGPD** (sécurisation des données)
- **Sans engagement, efficace lors d'un surplus d'activité**

www.lediag.fr



A propos d'EX'IM :

Depuis 2005 EX'IM, spécialiste du diagnostic immobilier et repérage amiante, a développé son réseau de franchise. Aujourd'hui il comprend 53 entrepreneurs situés en France métropolitaine et en Martinique, 328 collaborateurs, répartis dans 73 agences.

EX'IM c'est un concept unique, véritable réseau d'entrepreneurs, qui a fait la renommée de l'enseigne dans les secteurs du diagnostic immobilier et du repérage amiante.

En février 2020, EX'IM a racheté le réseau Défim, portant le nombre d'agences du groupe à 103.